



**LES VILLES DANS L'EUROPE 2020 – ACCROÎTRE LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE DÈS AUJOURD'HUI !**

CONGRÈS D'ICLEI - EUROPE 2011

Bruxelles, Belgique · 12 - 14 septembre 2011

Site web: convention2011.iclei-europe.org

LES VILLES DANS L'EUROPE 2020 – ACCROÎTRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DÈS AUJOURD'HUI !

L'Europe doit-elle se concentrer sur la croissance au détriment du développement durable, ou bien ces deux concepts sont-ils conciliables ?

Venez répondre à cette question du 12 au 14 septembre 2011 à Bruxelles, aux côtés des membres d'ICLEI, des autres villes européennes et des représentants des institutions européennes qui se rassembleront pour faire face aux problèmes environnementaux auxquels est confrontée la société.

Seront évoqués :

- ★ La croissance durable et l'économie verte, ainsi que mentionnées dans la Stratégie Europe 2020 ;
- ★ La manière dont des actions durables concrètes ainsi qu'une réponse politique appropriée entrepris par les villes peuvent surmonter les crises actuelles ;
- ★ Les résultats de la 6ème Conférence européenne des villes durable de Dunkerque en 2010 ainsi que les moyens de continuer d'aller de l'avant.

Les participants découvriront l'exposition « Bruxelles, ville durable », mais aussi le « Train des idées » de Hambourg Capitale verte de l'Europe 2011 et exploreront les nombreuses particularités innovantes de Bruxelles lors de visites d'études.

Organisé en collaboration avec :

En coopération avec les bureaux de représentation des membres et des partenaires d'ICLEI à Bruxelles.



ICLEI - Local Governments for Sustainability

Leopoldring 3 · 79098 Friburgo · Tél: +49-(0)761-368-920 · E-mail: convention2011@iclei-europe.org



Le Congrès d'ICLEI – Europe 2011 fait partie d'une série de congrès dont le premier a eu lieu en 1998. Ils ont, depuis lors, fourni aux membres d'ICLEI, ainsi qu'aux autres villes européennes, une plateforme pour rencontrer des partenaires, discuter et trouver des réponses sur des thèmes clés avec leurs pairs et des représentants des institutions européennes.